

A la dixième journée du championnat national de football :

Aiglon Fc de N'Djaména garde la tête du classement

La course au titre du championnat national de football du Tchad saison 2025-2026 continue de tenir toutes ses promesses. La 10^{ème} journée clôturée, ce dimanche 22 février 2026, a offert son lot de surprises et de confirmations avec cinq rencontres disputées sur six initialement prévues. La 11^{ème} journée débutera, ce dimanche 1^{er} mars 2026, avec des affiches prometteuses. Eléphant FC d'Am-Timan affrontera Elan Derby de Pala. AS-PSI de N'Djaména jouera contre Espoir FC de Bongor. Scorpion FC de Borkou rencontrera Tout puissant Elect Sport de la capitale. Aiglon FC de Hadjer Lamis se mesurera à AS Santé d'Abéché. UDM de Moundou ira défier son voisin, ONAPE FC de Doba. Aiglon FC de N'Djaména jouera contre Foullah Edifice de Moussoro.



L'équipe de l'Aiglon FC (DR)

Pour le classement provisoire, le duel le plus attendu a opposé les deux équipes de la capitale, N'Djaména, Aiglon FC et AS PSI, toutes prétendantes au titre. Devant un public nombreux, les Aiglons ont livré une prestation solide s'imposant 2-0. Cette victoire permet au leader de consolider sa première place et d'envoyer un signal fort à ses concurrents. Tout-Puissant Elect Sport est allé chercher une victoire importante à Masaguet dans la province de Hadjer Lamis. Opposé à Aiglon FC de cette province, ce club de la capitale s'est imposé 1-0. Les électriciens confirment leurs ambitions pour le titre. Un peu plus loin, une mauvaise opé-

ration pour l'Université de Moundou UDM club du Logone occidental à domicile. L'équipe a été surprise par AS Santé d'Abéché, sur le score de 2-1. Les visiteurs repartent avec trois points précieux.

Le choc entre les deux formations du Mayo-kebbi a tourné à l'avantage de l'Est. Espoir FC de Bongor (Mayo-kebbi Est) a reçu Elan Derby de Pala (Mayo-kebbi Ouest). Le club bongorois a remporté le derby régional au score de 3 buts à 1. Jouant à domicile, Eléphant FC d'Am-Timan (Salamat) a respecté la hiérarchie en battant ONAPE FC de

Doba (Logone orientale) 1-0. En revanche, la rencontre entre Scorpion FC de Borkou et Foullah Edifice de Moussoro, initialement prévue à Faya, a été reportée sans nouvelle date communiquée pour le moment. Au terme de cette 10^{ème} journée, Aiglon FC de N'Djaména conserve la tête du classement avec 26 points. Elect Sport occupe la 2^{ème} place avec 23 points et AS PSI complète le podium avec 22 points. La bataille reste intense en haut du classement avec seulement quatre points d'écart entre le premier et le troisième.

Djido Mahamat Adam

Restaurants et boucheries s'adaptent au Ramadan :

Des commerces de nuit face à des recettes en berne

Suite de la P.1

A quelques mètres, l'alimentation Salam, au quartier Naga 2, présente un tableau similaire. Toutes les chaises sont occupées, tandis que certains clients s'installent sur des nattes. Un responsable souligne que le rythme change pendant le Ramadan. «*Mais la nuit nous travaillons comme d'habitude*», confie-t-il. Dans plusieurs restaurants de la capitale, ce constat se répète.

L'affluence nocturne reste soutenue, même si les habitudes des clients évoluent. A la gare «*Tacha Moussoro*», dans le 10^{ème} arrondissement, un grand restaurant nocturne en face du viaduc propose des plats comme Nachif, kebab, sandwiches et diverses viandes. «*Pendant le Ramadan, nous avons réduit certains plats. Les clients ralentissent. Il nous arrive parfois de ne pas finir nos articles*», note le gérant. «*Il n'y a pas assez de clients pour certains menus, comme la viande ou le poulet. Depuis deux jours, nous n'arrivons pas à écouler nos stocks. Cette baisse affecte nos chiffres d'affaires*», confirme cette tendance, M. Abdallah, caissier du même établissement. Certains clients, en revanche, continuent de fréquenter les restaurants nocturnes. «*Je viens souvent pendant le Ramadan pour prendre mes plats préférés, comme le*


Tawa et les sandwiches», souligne Abakar, un client régulier.

Du côté des restaurateurs, les impacts sont variés. «*Avant le Ramadan, tous nos articles se vendaient avant le coucher du soleil. Aujourd'hui, il est plus difficile d'écouler nos stocks*», note M. Mahamat Kedallah, propriétaire d'un restaurant à Goudji. «*Les activités ont tellement ralenti que j'ai dû licencier deux de mes employées. Payer le personnel devient compliqué*», ajoute une autre propriétaire, au quartier Diguel.

Dans les boucheries, la situation est presque identique. «*Nous ouvrons à partir de 19h et fermons entre 23h et minuit. Bien sûr, nous ne travaillons pas dans la journée, mais la nuit, les clients viennent malgré les horaires réduits*», éclaire un restaurateur près du marché Al-Afia. Certains clients célibataires se réjouissent même de la qualité du service nocturne. «*Même à 1h du matin, je viens chercher de la*

viande grillée, c'est mon plat préféré», confie l'un d'eux. Un opérateur économique de ce secteur déclare que pour s'adapter au Ramadan, plusieurs restaurants, alimentations et boucheries ferment temporairement en journée afin de réduire leurs charges. Les activités, relève-t-il, se concentrent, exclusivement, après la rupture du jeûne.

Ali Abdelrahim Abakar et
Ahmat Hamit Tigga



CABEXIA
CABINET D'EXPERTISE EN IA GÉNÉRATIVE

Seminaire de Formation

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
Généraliste PRO-Combiné

Avocats Notaires Huissiers Greffiers
Magistrats Juges DRH DAF

Prompts d'expert, résultats d'élite
Maîtriser les méthodologies CLEAR, CRISPE, CREAC

Éthique, précision, vitesse
Productivité et efficacité maximale
2 Sessions présentielles + 1 en ligne + Coaching

ABECHE Inscrivez-vous, Maintenant
19 - 20.02.2026

Assisté par un Juriste expérimenté en IA G

Meetingar Djimtahadoun
Expert - Consultant - Formateur - Conférencier en IA G

www.cabex-ia.com +235 61 47 91 19 | 67 63 32 89 contact@cabex-ia.com

Le Progrès

Quotidien

150 Fcfa

Boulevard Ngarta Tombalbaye B.P. 3055 N'Djaména /

N°6682 du vendredi 27 février 2026

Avis aux lecteurs

LE PROGRES SUR votre smartphone via whatsApp à **60 000 Fcfa** l'abonnement pour une année et **30 000 Fcfa** pour six mois. **Infoline :**
(+235) 63 31 60 64 / (+235) 99 67 34 97

Restaurants et boucheries s'adaptent au Ramadan :

Des commerces de nuit face à des recettes en berne



Les activités reprennent dans la soirée (A.A.A.J.A.H.T.-PRG)

Aux environs de 21h 30, ce mercredi 25 février 2026, dans la commune du 4^{ème} arrondissement de N'Djaména, l'alimentation Arihab vit son moment de pointe. L'ambiance est calme mais animée, avec des clients confortablement installés sur des chaises, attendant leurs sandwiches aux œufs ou à la viande. D'autres chaises

restent vides, signe d'une clientèle fluctuante. Le caissier précise que le restaurant ouvre régulièrement après la prière de Maghreb et ferme vers 1h 30 du matin. «*Ici, nous recevons des clients toute la nuit, que ce soit pendant le Ramadan ou en dehors*», explique-t-il.

Suite P.6

Des tirs de sommation font 4 morts à Ardep-Djournal

Lire P.3

Précision

Dans notre parution n° 6681 du jeudi 26 février 2026, une erreur technique a perturbé la mise en page de deux articles. En première page, un paragraphe de l'article intitulé «*Conséquence d'une guerre entre deux voisins : Le Tchad concilie sécurité et devoir humanitaire*» a été inséré à la place de la photo illustrant l'article «*Laï ne dispose d'aucune banque pour percevoir son salaire : des fonctionnaires contraints à l'exil mensuel*». Par ailleurs, l'intégralité de cet article annoncé en Une a été publiée à la page 4, sans renvoi approprié, alors qu'il était indiqué qu'il s'agissait de la suite de la page 1. Nous présentons nos sincères excuses à nos lecteurs pour ce désagrément constaté à la lecture de cette édition.

Rectificatif

Dans son état des lieux qu'il a dressé dans une interview parue dans notre n°6680 du mardi 24 février, le délégué de la Santé Publique et de la Prévention de la Tandjilé, docteur Adjibera Jean-Baptiste apporte la précision suivante. Il ne s'agit pas d'un manque total de spécialistes, mais plutôt d'une insuffisance. Actuellement, l'hôpital provincial dispose de gynécologues et vient de recevoir un pédiatre.

Docteur François Batalingaya :

«*Soutenir le Tchad n'est pas un luxe, c'est une nécessité géopolitique*» Lire P.3



Aiglon Fc de N'Djaména garde la tête du classement

Lire P.6

Abéché poursuit son opération d'assainissement

Lire P.4

Vers une ville plus ordonnée avec une circulation fluide :

Abéché poursuit son opération d'assainissement

La ville d'Abéché, chef-lieu de la province du Ouaddaï, poursuit activement son opération de déguerpissement des trottoirs et des chaussées sur les principaux axes. C'est une action pour libérer les voies publiques. Tout en fluidifiant la circulation, elle améliore la mobilité des usagers.

Depuis plusieurs jours, les équipes municipales sillonnent les différents quartiers pour sensibiliser la population. Par ailleurs, elles dégagent les bitumes occupés illégalement par des étals de marchandises, des

kiosques improvisés et d'autres installations anarchiques. Ces occupations entravent la circulation. Pour les autorités municipales, elles exposent aussi les piétons à des risques et contribuent à l'encombrement des routes.

Selon le maire de la ville, M. Abdelmahmoud Adam Yaya, cette opération s'inscrit dans une démarche visant à restaurer l'ordre urbain. Il rappelle qu'Abéché connaît, ces dernières années, une croissance démographique vertigineuse, entraînant une

forte pression sur les infrastructures urbaines. «*Certains citoyens étalent leurs marchandises sur les trottoirs et occupent même les chaussées, ce qui obstrue les rues et rend la circulation difficile*», explique-t-il. Le maire souligne que cette mesure n'est pas une sanction, mais une action nécessaire pour garantir la sécurité et le bien-être de tous. Il invite les commerçants à rejoindre les marchés aménagés par la commune. Cela leur permet, dit-il, d'exercer leurs activités dans un cadre approprié et réglementé.

La commune appelle ainsi la population à faire preuve de civisme et de responsabilité en respectant les espaces publics. Cette opération de déguerpissement se poursuivra progressivement sur l'ensemble des axes concernés, dans le but de faire d'Abéché une ville plus ordonnée, accessible et adaptée à son expansion.

Habib Ahmat Adam

Une vente des sacs d'arachide à 12 millions Fcfa tourne mal :

Moussa plaide coupable et demande la clémence du juge

Moussa, 68 ans et père de 17 enfants, a comparu, le jeudi 19 février 2026, devant les juges de l'audience correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de N'Djaména pour abus de confiance dans une transaction commerciale.

La partie civile, représentée par son conseil, a expliqué avoir confié à Moussa des sacs d'arachide destinés à la vente, pour une valeur totale de 12 millions Fcfa. Le prévenu devait trouver des clients, vendre la marchandise et prélever un pourcentage sur le prix d'achat. Selon la partie civile, seule une somme de 3 millions Fcfa a été restituée. Il en reste 9 millions Fcfa non encaissés.

Lors de l'audience, le prévenu a contesté ce chiffre. Il affirme que le montant restant dû s'élevait à 8 millions

Fcfa et non 9 millions Fcfa. Son avocat plaide que son client avait livré les sacs d'arachide à d'autres commerçants qui ne lui avaient pas remboursé l'intégralité de l'argent. «*Comme il savait que la marchandise ne lui appartenait pas, il était obligé de reverser plus de 3 millions Fcfa sur la valeur de 12 millions Fcfa à la partie civile. Maintenant, il reste redevable d'environ 9 millions Fcfa*», explique-t-il.

Tout en plaidant coupable, l'avocat de Moussa sollicite des circonstances atténuantes en raison de son âge et de sa situation familiale. «*Vu son âge, je vous demande d'être clément envers mon client. Le mettre en prison n'est pas une solution. Il faut lui permettre de s'engager à payer cette somme*», plaide-t-il. Le tribunal a mis l'affaire en délibéré pour la huitaine.

Ahmat Mahamat Hassane

JUMAH

Mubarack



“Révisitons notre foi avec la meilleure des connexion”



ILNET TELECOM
GROUP S.A.

LEADER
DES FAI
AU TCHAD

62 08 41 81/95 34 03 63

www.ilnet-telecoms.td

Le Progrès n°6682 P.4

Docteur François Batalingaya :

«Soutenir le Tchad n'est pas un luxe, c'est une nécessité géopolitique»

Trois ans après le déclenchement du conflit au Soudan, le Tchad se retrouve en première ligne d'une crise humanitaire majeure. Dans une tribune publiée, ce lundi 23 février 2026, intitulée «*De l'urgence à la résilience et au développement*», le coordonnateur résident du Système des Nations-unies au Tchad, docteur François Batalingaya, dresse le bilan et plaide pour une transition durable de l'aide humanitaire vers le développement structurel et la résilience.

Depuis le 15 avril 2023, le Tchad fait face à un afflux massif de populations déplacées. Plus d'un million de réfugiés soudanais et de retournés tchadiens ont franchi la frontière. Face à cette pression extrême, le pays ne se contente plus de gérer l'urgence, il s'impose comme un pilier de stabilité pour le Sahel et l'Afrique centrale. Il souligne que le Tchad est devenu un véritable pôle humanitaire. A la fin de l'année 2025, plus de 2 600 convois transfrontaliers ont acheminé 4, 6 millions de tonnes de fret vers le Soudan, portant secours à 32 mil-

lions de personnes de l'autre côté de la frontière. Sur le sol tchadien, près de 600 000 personnes ont été relocalisées vers 23 sites d'accueil planifiés, garantissant sécurité et dignité à des familles auparavant installées dans des abris précaires. Pourtant, l'efficacité opérationnelle se heurte à un sous-financement chronique. En 2025, le Plan de réponse humanitaire n'était financé qu'à 28%. «*Chaque dollar compte, mais chaque dollar manquant a aussi un coût en termes de vies, de cohésion sociale et de sécurité*», avertit le coordonnateur résident.

Malgré ces contraintes, des succès notables sont enregistrés dans le domaine sanitaire. La flambée du choléra en 2025 a été maîtrisée en seulement cinq mois grâce à la vaccination d'un million de personnes, démontrant l'importance de l'investissement dans la prévention comme levier de résilience face aux crises futures.

L'action de l'ONU dépasse désormais l'assistance d'urgence. Elle s'aligne sur les priorités nationales, notamment le Plan National de Développement «*Tchad*

Connexion 2030», afin de transformer l'aide humanitaire en investissement dans le capital humain. Le soutien à la transition politique (2021-2025), les réformes électorales, le processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR), l'adoption de la Stratégie nationale de réconciliation, ainsi que la libération de centaines de détenus, sont, entre autres, les axes prioritaires. Ces initiatives ont été accompagnées par la mobilisation de financements structurants avec la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement.

Entre 2023 et 2025, le système des Nations-unies a injecté plus de 2, 2 milliards de dollars dans l'économie et le secteur social au Tchad. Pour 2026, il a déjà été mobilisé 621 millions de dollars. «*Soutenir le Tchad n'est pas un luxe, c'est une nécessité géopolitique*», écrit sans équivoque, docteur François Batalingaya.

Hassan Nang-ouldé Malloum

Maraîchage et la culture pluviale dans la Nya-Pendé :

3 298 ménages seront appuyés par le projet «Haguina»

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), vient au secours de la population du département de la Nya-Pendé avec un nouveau projet de sécurité alimentaire.

Lancé le jeudi 12 février 2026, dans les locaux de Caritas-Goré, ce projet, baptisé «*Haguina*», est d'une durée de cinq ans. Il sera mis en œuvre par l'ONG Sahel SNR. Les activités couvriront six villages, deux Ferricks et deux camps de réfugiés. Le bud-

get alloué pour l'année 2026 s'élève à 894 365 454 Fcfa. Pour l'année 2026, il est prévu un appui à 3 298 ménages exerçant dans le maraîchage et la culture pluviale sur une superficie de 450 hectares.

Ce nouveau projet d'agrobusiness soutient le développement des chaînes de valeur alimentaires en intégrant de façon inclusive les réfugiés, les retournés et la communauté d'accueil. «*Ce projet, qui s'inscrit dans la droite ligne du gouvernement tchadien, sera très bénéfique pour notre popu-*

lation. Pour sa bonne mise en œuvre, je demande au chef de canton, au maire ainsi qu'à l'équipe de l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) départementale de suivre de près ces réalisations dans l'intérêt des bénéficiaires», déclare M. Ali Warou Mallay, secrétaire général du département de la Nya-Pendé.

M. Boy Doudjé, chargé des moyens de subsistance du HCR à Goré, rappelle qu'au cours des quinze dernières années, huit

grands projets similaires ont été mis en œuvre dans cette préfecture. «*Nous constatons avec regret que les bénéficiaires ne se les approprient pas toujours. Ce qui pose des problèmes de pérennisation. Cette fois-ci, je vous demande de considérer ce projet comme votre propre activité*», exhorte-t-il.

Debem Ramos Clison

Drame lors d'un incendie :

Des tirs de sommation font 4 morts à Ardep-Djournal

Quatre personnes ont été tuées par balle dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 février 2026, au quartier Ardep-Djournal, dans la commune du 3ème arrondissement de N'Djaména. D'après plusieurs témoins, l'auteur des tirs serait un agent de sécurité en faction à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA). D'après les récits recueillis hier, jeudi 26 février 2026, l'incident est survenu alors qu'un incendie s'était déclaré dans un parking automobile. Des passants ont tenté d'intervenir pour éteindre le feu, tandis que le chef du parking appelait les sapeurs-pompiers. Avant l'arrivée des secours, des agents de sécurité auraient ouvert le feu.

«*Quand ils tiraient, le chef de parking leur a demandé d'arrêter, car c'était dangereux, mais ils ne l'ont pas entendu*», raconte un proche d'une des victimes. Selon lui, l'agent aurait mis son fusil en mode rafale. Ce qui a entraîné la mort de quatre personnes. Trois sont décédées sur place. La quatrième victime, Oumar Mahamat Oumar Moumine, transférée d'urgence au Centre Hospitalier Univer-

sitaire la Renaissance, n'a pas survécu à ses blessures.

Des forces de l'ordre, intervenues sur les lieux, n'ont pas pu identifier l'auteur des tirs. Une source sécuritaire confie que ses collègues auraient refusé de le dénoncer. Oumar Mahamat Oumar Moumine se trouvait sur place avec un ami venu lui rendre visite depuis Gassi. Tous deux étaient à proximité du Centre d'Apprentissage de la Langue Française (CALF) lorsque le drame s'est produit. Un clandestin, témoin de cette scène, affirme qu'il n'interviendra plus jamais en cas d'incendie. «*Ces agents sont inhumains. La foule voulait juste sauver ce parking et rien d'autre*», s'emporte-t-il.

Ali Abdelrahim Abbazanoua

Le Progrès

Quotidien d'informations générales
Boulevard Ngarta Tombalbaye
Email: quotidienleprogres3@yahoo.fr
Tél. 66.33.63.87/66.24.82.26/99.98.63.87/
N'Djaména (Tchad)
Directrice de Publication :
Mme Habsita Mahamat Hissène
Rédacteur en Chef : Adam Hassane Deyé
Imprimerie : Aubaine Graphic
Tirage : 2 000 exemplaires

Le Progrès n°6682 P.3

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

جمهورية تشاد

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

رئاسة الجمهورية

PRIMATURE

رئاسة الوزراء

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

وزارة المياه والطاقة

SECRETARIAT GENERAL

الامانة العامة

DIRECTION GENERALE DES ENERGIES NOUVELLES ET
RENOUVELABLES

وحدة - عمل - تقدم

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°004/PR/PM/MEE/SG/DGENR/2026**Fourniture, installation et mise en service de vingt mille (20 000) lampadaires solaires dans les vingt-deux (22) Provinces et la ville de N'Djaména**

1. Le Ministère de l'Eau et de l'Energie lance le présent appel d'offres pour la réalisation d'un Projet d'éclairage public solaire dans les vingt-deux (22) Provinces et la ville de N'Djaména. Ce projet vise à améliorer la sécurité publique, la visibilité nocturne, et à promouvoir une énergie propre et durable.

2. Le Maître d'ouvrage représenté par la Direction Générale des Énergies Nouvelles et Renouvelables, invite par le présent Appel d'Offres, les Candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté pour la **réalisation d'un Projet d'éclairage public par l'installation de vingt mille (20 000) lampadaires solaires dans les vingt-deux (22) provinces et la ville de N'Djaména en quatre (04) lots.**

N° lots	Quantité	Province	Services connexes
Lot 1	7 000	N'Djaména	Installation et mise en service
Lot 2	5 000	Salamat (Am Timan), Sila (Gozbeida), Ouaddaï (Abéché), Wadi Fira (Biltine), Ennedi Est (Am-Djarass) et Ennedi Ouest (Fada), Borkou et Tibesti	Installation et mise en service
Lot 3	4 000	Guéra (Mongou), Moyen Chari (Sarh), Lac (Bol); Hadjer Lamis (Massakory et Massaguet); Kanem (Mao), Logone Oriental (Doba) et Mandoul (Koumra)	Installation et mise en service
Lot 4	4 000	Logone Occidentale (Moundou); Mayo Kebbi Ouest (Pala); Mayo Kebbi Est (Bongor); Chari Baguirmi (Massenya), Bahr-el-ghazel (Moussoro); Batha (Ati et Oum Hadjer) Tandjilé (Lai).	Installation et mise en service

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres décrites dans l'article 118 du Décret n° 2130/PR//2020 du 15 Octobre 2020 portant Code des Marchés Publics de la République du Tchad.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de la Direction Générale des Énergies Nouvelles et Renouvelables.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un jeu complet du document d'Appel d'Offres moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **deux-cent cinquante mille (250 000) francs CFA.**

6. Les offres doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-après : Ministère de l'Eau et de l'Énergie – Direction Générale des Énergies Nouvelles et Renouvelables, sis à Diguél Ndjari, avenue Mahamat Abba Seid, située côte à côte avec l'école privée «*Mixte Solidarité*», www.dgenr.gouv.td, mail : officialmail@DGENR.gouv.td, Tél : (+235) 66.10.60.07/90.83.89.56/66.57.98.42, au plus tard le **mardi 5 mai 2026, à 10 H 00 min.** Elles doivent être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% par lot.

8. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le **mardi 5 mai 2026 à 11 H 00 min**, dans la salle de réunions du Ministère de l'Eau et de l'Énergie.

N'Djaména, le 23 février 2026

Le Secrétaire Général



NOUR SALEH HAGGAR
Secrétaire Général
MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Le Progrès n°6682 P.2

**AVIS D'APPELS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)****1. OBJET**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) au Tchad vous encourage vivement à soumettre vos propositions aux deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatifs aux secteurs **Livelihood** et **Protection**, publiés le **20 février 2026** sur la plateforme **UN Partner Portal**.

Titres des AMIs :

- AMI/HCR/TCD/2026/001– Secteur Protection : **Renforcement du système de collecte et d'analyse des données de protection pour la réponse multisectorielle**
- AMI/HCR/TCD/2026/002– Secteur Livelihood : **Programme de soutien aux moyens d'existence et d'inclusion économique pour les personnes déplacées de force et les communautés hôtes au Tchad**

2. DOSSIERS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

Les sociétés intéressées par ces Appels à Manifestation d'Intérêt sont priées de se rendre sur le site <https://www.unpartnerportal.org/>

Comment accéder aux AMIs sur UNPP (UN Partner Portal) :

1. Connectez-vous avec votre compte partenaire.
 - Si vous n'avez pas encore de compte : cliquez sur **Register** puis suivez les étapes d'inscription.
2. Une fois connecté :
 - Cliquez sur **"Funding"** dans le menu principal.
 - Sélectionnez **"Open Calls for Expression of Interest (EOI)"**.
3. Recherchez les AMIs en utilisant :
 - Le **nom de l'agence** (UNHCR)
 - Le **pays** (Chad)
 - Ou les **titres** fournis ci-dessus.

3. DATE LIMITE DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Les principales échéances sont les suivantes :

- **Date limite de demande de clarification : 05.03.2026**
- **Date limite de soumission : 14.03.2026 à 23h : 59mn**
- **Date de début du projet : 01.06.2026**
- **Date de Fin du projet : 31.12.2026**

Pour tout renseignement complémentaire, les sociétés intéressées par ces Appels à Manifestation d'Intérêt sont priées d'écrire à l'adresse nyngcho@unhcr.org afin de recevoir les orientations.



Le Progrès n°6682 P.5